MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CENTRE INTERARMEES DU SOUTIEN
EQUIPEMENTS COMMISSARIAT

FICHE PRODUIT INTERARMEES HABILLEMENT

FPIH

SCA 1095-0004

AVRIL 2025 V4

COUTEAU EN RESINE ET ETUI

1- PRESENTATION GENERALE

Le couteau en résine doit être rigide afin de mieux appréhender la réalité du combat au couteau.

Ce couteau doit pouvoir se ranger dans un étui qui assure son maintien par rétention.

La fixation de ce dernier doit être réalisable sur les jambes, le ceinturon et compatible avec le système "Molle".

Le couteau en résine est utilisé avec les équipements TIOR et les équipements du combattant, sur le terrain, en toutes zones métropole et outre-mer.

Il est réalisé en taille unique.

SOMMAIRE

Article	Feuillet
PRESENTATION GENERALE	*1*
DONNEES LOGISTIQUES	*2*
DESCRIPTION	*3*
MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE	*4*
SUIVI DES MODIFICATIONS & VALIDATION	*5*

2- DONNEES LOGISTIQUES

DESIGNATION	RAG	NNO	RAD
COUTEAU EN RESINE + ETUI (TU)	1012178	1095 1458 07467	1095 SH 0031869

3- DESCRIPTION

3.1 - Le couteau

Le couteau doit être réalisé en résine rigide. Il possède une poignée antidérapante (système grip) pour une bonne prise en main. L'extrémité de la lame est arrondie.

Le couteau doit pouvoir effectuer toute attaque en piqué ou diagonale, sans se déformer.

La poignée doit présenter une épaisseur de 2,5 cm, la lame une longueur de 12 cm et une largeur de 5 cm, pour ne pas passer au travers de la grille du casque.

La masse du couteau doit être de 100 grammes ± 10.

Le coloris doit être rouge ou bleu (teint dans la masse).

Le couteau doit être réalisé dans une matière de résine de synthèse, en polyuréthane ou thermoplastique. Cette matière doit résister aux chocs et aux frappes.

3.2 – L'étui

L'étui doit permettre de saisir le couteau aisément au cours des mouvements.

L'étui doit se fixer par des œillets sur les éléments suivants : jambes, ceinturon et sangle type "Molle".

Il doit comporter un passant compatible avec le ceinturon tactique (hauteur ceinturon de 4,5 à 5 cm).

L'étui est en résine de même nature, moulé et adapté au couteau. L'étui doit s'adapter à la largeur de la lame.

4- MARQUAGE – NOTICE D'UTILISATION ET GARANTIE

4.1 – Marquage

Le couteau doit recevoir un marquage inaltérable gravé ou imprimé ; indiquant la raison sociale et le numéro de marché.

4.2 - Notice d'utilisation et d'entretien

Une notice d'utilisation, claire, rédigée en français, illustrée de schémas, doit accompagner l'article.

Cette notice doit décrire les précautions d'usages, ainsi que le mode d'entretien (lavage à l'eau claire).

4.3 – Garantie

Une garantie d'un an est exigée.

4.4 – Emballage caisse carton

A la charge du fournisseur, selon la notice technique interarmées habillement n°SCA-0000-0002, relative au conditionnement, emballage, palettisation et modalités de mise à disposition des articles lors des réceptions.

5- SUIVI DES MODIFICATIONS ET VALIDATION

Date	Modifications
04/2025	Mise à jour de la notice

Grade, nom, prénom	Fonction	Date	Signature
COMMISSAIRE GENERAL DE 2EME CLASSE RENAUD DUTT	DIRECTEUR DU CIEC	20/06/25	